

Notre-Dame-de-Bliquetuit,  
Le 13 janvier 2022

JC/LD/ABD/IB/ 07.22

**Objet :** PLU Métropole Rouen Normandie

**Dossier suivi par Astrid BIGAULT - DAM**

Astrid.bigault-dam@pnr-seine-normande.com

Monsieur Vincent MARTIN  
Président  
Communauté de Communes Roumois  
Seine  
666 Rue Alphonse Coquelin  
27310 BOURG ACHARD

**OBJET : conseil sur la modification du PLU de Bourg Achard**

Monsieur le Président,

Vous avez sollicité le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normandie afin de recueillir son avis sur le dossier de modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune, je vous en remercie.

Il n'y a pas de rapport de compatibilité entre la charte du Parc et le Plan Local d'Urbanisme, nous vous transmettons donc ces éléments à titre de conseil.

Nous avons constaté dans le dossier de modification un assouplissement des règles concernant les clôtures dans l'ensemble des zones.

La présente modification vise notamment à autoriser les clôtures de type brise vue dans les zones UB, UC, AU1, A et N.

Il est autorisé dans le règlement après modification : « Les clôtures doivent être en harmonie avec les constructions, respecter le caractère général de la rue et ne pas dépasser 2,00 mètres de hauteur. Le long des voies, les clôtures pleines sont interdites. Les kits d'occultations de type grillages rigides à lamelles sont néanmoins autorisés (dans ce cas des passages pour la petite faune devront être intégrés aux dispositifs et les soubassements sont interdits). »

Le parc exprime l'importance de décliner les spécificités et les qualités paysagères des communes dans les projets d'aménagements.

Il est important de privilégier les clôtures végétales pour des raisons écologiques et paysagères :

- les haies ont un rôle en matière de maintien de la biodiversité. Elles participent notamment à la préservation et au confortement de la trame verte sur votre territoire. Les clôtures pleines constituent des obstacles pour la petite faune terrestre. Les grillages et brises vues ne contribuent pas à la préservation de la biodiversité en l'absence de haies. Même si des passages à faune sont réalisés, il est essentiel que les éléments arborés existants soient maintenus et que les plantations soient privilégiées.
- la qualité du paysage est déterminée par plusieurs éléments dont la typologie des limites. La présence de haies d'essences locales assure la qualité des interfaces avec les espaces naturels et agricoles. Elle permet une transparence des vues au-delà de la parcelle, en rappelant et renforçant l'importance du végétal et de l'arbre dans les paysages et en préservant le caractère des lieux.

Maison du Parc  
692, rue du petit pont  
BP 13 - 76940 Notre-Dame-de-Bliquetuit  
02 35 37 23 16  
contact@pnr-seine-normande.com  
pnr-seine-normande.com

Seine-Maritime  
Albouville-Bellefosse  
Anneville-Ambourville  
Anquetilville  
Arelaune-en-Seine  
• La Mailleye-sur-Seine  
• Saint-Nicolas-de-Bliquetuit

Auzebosc  
Bardouville  
Berville-sur-Seine  
Bois-Himont  
Canlefeu  
Duclair  
Hautot-sur-Seine  
Hérouville  
Heurleauville  
Jumièges  
La Bouille  
La Cerlangue  
Le Mesnil-sous-Jumièges  
Le Trait  
Louvot  
Maulévrier-Sainte-Gertrude  
Mauny  
Norville  
Notre-Dame-de-Bliquetuit  
Petivilla  
Port-Jérôme-sur-Seine  
• Touffreville-la-Câble  
• Triquerville

Quevillon  
Rives-en-Seine  
• Caudebec-en-Caux  
• Saint-Wandrille-Rançon  
• Yillequier  
Sahurs  
Saint-Arnoult  
Saint-Aubin-de-Crétot  
Saint-Clair-sur-les-Monts  
Saint-Gilles-de-Crétot  
Saint-Martin-de-Boscherville  
Saint-Maurice-d'Ételan  
Saint-Nicolas-de-la-Haie  
Saint-Nicolas-de-la-Taille  
Saint-Paër  
Saint-Pierre-de-Manneville  
Saint-Vigor-d'Ymonville  
Sandouville\*

Tancarville  
Touffreville-la-Corbeilaine  
Valleville-la-Rue  
Yainville  
Yvetot  
Yville-sur-Seine  
\*Commune associée

**Eure**

Aizier  
Barnoville-sur-Seine  
Berville-sur-Mer  
Bouquelon  
Bourneville-Sainte-Croix  
• Bourneville  
• Sainte-Croix-sur-Aizier

Caumont  
Conteville  
Comeville-sur-Risle  
Étreville

Foulbec  
Hauville  
Honguemare-Guénouvillat  
La Haye-Aubréa  
La Haye-de-Routot  
Le Landin

Le Perrey  
• Fourmetot  
• Saint-Ouen-des-Champs  
• Saint-Thurien

Marais-Vernier  
Pont-Audemer  
Quillebeuf-sur-Seine  
Routot  
Saint-Aubin-sur-Quillebeuf  
Saint-Mards-de-Biacarville  
Sainte-Opportune-la-Mare  
Saint-Pierre-du-Val  
Saint-Samson-de-la-Roque  
Saint-Sulpice-de-Grimbouville  
Toqueville  
Touainville  
Trouville-la-Haute  
Vieux-Port



Parc  
naturel  
régional  
des Boucles de  
la Seine Normandie  
Une autre vie s'invente ici